



Compte rendu du CSA-DSI du 20/09/2023

Il est demandé (par Solidaires-Météo) de recevoir les documents préparatoires dans un délai plus raisonnable. La direction présente ses excuses et promet de faire mieux.

Situation à DSI/SPV :

Postes vacants au 20/09 : 2 postes Catégorie A (dont le poste d'adjoint) et 2 Catégorie B, 2 recrutements sont en cours. Des nouveaux départs sont attendus d'ici la fin d'année et le S1 2024.

Le poste ouvert au fil de l'eau va être ouvert en recouvrement ITM/TSM, cela peut être l'occasion pour des collègues sur un poste sans recouvrement de toucher la prime.

Nombre d'agents sous contrat : 1 CDI, 8 CDD

La position de la DSI est de demander la CDIisation au plus tôt (fin du premier CDD) si l'agent fait l'affaire, sans attendre les 2 cycles de CDD. Il est rappelé par DSI/D que le renouvellement d'un CDD ou la CDIisation ne sont jamais automatiques, même sur les postes en tension.

Réponse DRH au courrier envoyé par DSI/SPV au printemps :

- Pour compenser les vacances tenues à 1 agent au lieu de 2, une prime de 1000€ sera accordée aux 20 pupitreurs pour 2023 au lieu de 9 pour 2022.
- Les seules solutions avancées pour écouler les forts bilans sont :
 - * le CET
 - * la prise de récupérations
- En ce qui concerne les futurs départs en retraite avec forts bilans : pas de réponse sur l'anticipation du recouvrement du poste. Il faudra donc s'attendre à encore des sous-effectifs et des bilans qui augmentent le temps que les bilans de ceux qui vont partir à la retraite diminuent.
- Primes de nuit : la direction refuse de créer un nouveau seuil
- Requalification des postes : des pistes de réflexion ont émergées sur certains postes à la DSI et en région, l'arbitrage est entre les mains de la DG.
- Evolution du temps de travail des contractuels :

La DRH prévoit des compensations en temps (un document portant sur la gestion des agents sous contrat va être présenté au CSA Etablissement Public). La CFDT-Météo demande qu'un point soit fait en vue d'harmoniser les contrats, via des avenants.

Devant les soucis posés par les sous-effectifs, un audit portant sur les risques psychosociaux (RPS) est en cours. Sa restitution est prévue en fin d'année. Cet audit concerne toute la DSI.

Recrutements 2023 : depuis le 1er janvier, 9 pers à DSI/DEV, 3 à BSA, 3 à MSI et 4 à SPV

Plan de formation 2023 (de janvier à septembre)

117 journées de formation au bénéfice de 89 agents

Seuls 40 % des agents de la DSI ont donc suivi une formation en 2023.

La CFDT-Météo demande la mise en place d'un plan de formation par emploi-type, comme cela a

été initié pour les équipes SUPPORT en région.

Des plans de formation s'étaleront sur plusieurs années après la prise de poste des agents. Ils seront à définir en lien le contenu du schéma directeur. Il est notamment prévu des formations obligatoires sur les habilitations électriques, le travail en hauteur pour certains postes DSI.

Programmation des travaux du CSA :

La direction propose la constitution de groupes de travail (GT) sur certaines thématiques, sur l'accompagnement et la formation professionnelle (cf point précédent), sur le schéma directeur du numérique et de la cyber-sécurité.

L'ensemble des OS regrettent que les sujets d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations soient peu abordés localement à la DSI.

La CFDT-Météo propose un GT de Chantier 4 : Comment promouvoir les carrières des jeunes pour pérenniser les emplois.

Points divers

La CFDT-Météo avait posé un certain nombre de questions en amont de la réunion.

- Combien d'agents recrutés depuis le début d'année ?

19. Contre 5- 6 recrutements en 2022.

- Quelles sont les perspectives d'atteinte du TROED (le tableau de répartition optimale des effectifs disponibles) ?

La direction admet que la DSI ne sera pas encore à la cible à la fin de l'année. 3 agents vont arriver, 11 recrutements sont en cours de finalisation mais il reste encore 15 postes vacants.

Une vingtaine de départs par an sont prévus pour les années qui viennent, il va falloir continuer à recruter massivement.

- Points sur les effectifs en place :

166 titulaires, 32 CDD et 24 CDI. Le TROED est à 229 ETP, en tenant compte des temps partiels, décharges pas toujours calculées, etc.

- Bilan des CDD non renouvelés :

DSI/D n'a pas les chiffres pour constituer l'historique. Il n'y a pas eu de CDD non renouvelé depuis début 2023.

- Nombre de postes potentiellement requalifiables à la DSI : moins de 4-5, avec une pesée des postes TSM qui est prévu. Pour l'instant, la direction vient de commencer le dialogue avec la RH.

- Projet 3P : les équipes DSI sont sous tension : demande de décalage du calendrier, pas de réponse de DSI/D. Il estime que ce n'est pas à lui de répondre sur le calendrier.

Des points d'avancement sont réalisés tous les mardis matin avec les équipes concernées à la DSI.

- Remarque est faire sur l'aménagement du CNP : BSA est trop fortement mis a contribution

Clôture de la séance : 17h25

Prochaine séance : 30/11/2023